Il sera distribué en plus et par habitant :
Aux boulangers, 3 kilos ;
A la petite industrie, 5 kilos ;
Aux services administratifs, 5 kilos.

Les prix minimum ne seront plus appliqués qu'aux seuls foyers domestiques.

Le prix de 76 francs à la tonne monte à 126 francs, prise au départ du port.

Il y a 100 francs de majoration pour le charbon pris aux mines, à la tonne. Il y a, en plus, l'augmentation du transport.

Etant donné les arrivages de charbon, il ne sera plus donné qu'un seul sac de charbon à la fois pour les foyers domestiques.

En ce qui concerne l'industrie, les Chambres de Commerce ont été invitées à formuler leurs demandes : le charbon leur sera fourni proportionnellement à leurs besoins.

REGLEMENTATION DU TRANSPORT

Tant pour le charbon anglais d'ailleurs que pour le charbon de nos mines, une réglementation sérieuse s'impose au point de vue de transport.

Ce système n'est pas neuf d'ailleurs et il n'y aura qu'à le calquer pour la région du Nord sur celui qui était utilisé pour la région parisienne pour laquelle on formait ce que l'on appelle des trains-navettes, au sujet desquels nous avons donné récemment toutes indications utiles.

On a donc décidé qu'on formerait des trains ou groupes de trains jour par jour pour telle région déterminée : un jour pour la région de Lille, un autre jour pour celle de Douai, un autre jour pour celle de Roubaix-Tourcoing, etc., de manière à ne pas diviser l'envoi pour l'émietter dans différents centres et de manière à obvier, dans une certaine mesure, à l'augmentation de l'embouteillage des gares.

Cette classification en série ne s'appliquera d'ailleurs pas seulement aux centres ravitaillés, mais aux industries, tel train sera par exemple destiné aux filatures, tel autre à l'électricité, tel autre encore au gaz.

LES PRIX

On a envisagé enfin la fixation des prix. Il apparaît que le prix minimum doit être revisé et que les anciens prix ne pourront plus être maintenus, mais on fera une différence entre les foyers domestiques qu'on allégera le plus possible et les industries. C'est ainsi que pour le charbon anglais, il faudra tabler sur 125 francs la tonne pris au port et 76 à 81 francs pour le charbon de nos mines pris à la fosse.

Les frais de transport viendront s'ajouter à ce prix.

MM. LEBAS ET DELORY, DÉPUTÉS DU NORD, POSERONT, A LA CHAMBRE, LA QUESTION A M. LE MINISTRE DE LA RECONSTITUTION

M. Lebas, député du Nord, maire de Roubaix, a adressé la lettre suivante à M. le ministre de la Reconstitution industrielle :

Monsieur le Ministre,

Vous n'ignorez pas que le manque de charbon crée, dans la région de Lille, Roubaix, Tourcoing, une situation très inquiétante.

La population, depuis plusieurs mois, ne reçoit qu'une quantité très insuffisante de combustible. L'industrie renaissante a de fréquents arrêts ; la ville de Roubaix est privée de gaz depuis cinq jours.

Nous vous informons que, mon collègue, M. Delory et moi-même, avons l'intention de vous demander, à la rentrée, quelles mesures vous avez prises ou vous songez prendre pour améliorer cette situation qui ne doit se prolonger sans devenir extrêmement critique.

Veuillez agréer, etc...

LE MATCH DE BOXE
Carpentier - Dempsey aura lieu en Californie

La rencontre aura lieu le 4 juillet et se disputera en 15 rounds 300.000 dollars au vainqueur

Los Angeles, 8 janvier. — M. Jack Kearns, manager de Dempsey, annonce que le match entre Carpentier et Dempsey aura lieu à Tia-Juana, dans la Basse-Californie. Un sportsman bien connu, M. Goffroth, qui possède un champ de courses dans cette localité, construira probablement une arène spéciale pour ce match. Il désire que le match ait lieu de préférence le 4 juillet, jour de la fête nationale des Etats-Unis.

Le manager de Dempsey a souscrit à la proposition de M. Descamps, manager de Carpentier, de faire le match en quinze rounds.

On propose que sur l'enjeu, le vainqueur reçoive 300.000 dollars et l'adversaire 100.000 dollars.

LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES
DU 11 JANVIER 1920

DANS LE NORD

Les candidats socialistes

A titre d'information, les noms des candidats socialistes dans le Nord : MM. Melin Pierre, député ; Ragliebeau Auguste, ancien député, adjoint au maire de Lille ; Beauvillain Auguste, ingénieur, maire de Caudry ; Brûlant Henri, maire de Wattrelos, conseiller général ; Coupeaux Fobrem, maire de Fourmies, conseiller général ; Haeckle Maurice, conseiller municipal d'Hazebrouck ; Quinain Charles, du Syndicat des Mineurs du Nord, et Vandevaende Emile, adjoint au maire d'Onnaing, conseiller général.

Le déplacement des délégués

Les trains spéciaux dont les horaires sont indiqués ci-après, seront mis en marche par la Compagnie du Nord :

Direction d'Hirson-Aulnoye-Valenciennes. — Tem-oleux, 9.03 ; Fretin, 9.11 ; Lesquin, 9.18 ; Lille, arr. 9.30.

Direction de La Gorgue-Armentières. — Train spécial à Armentières à 7 h. 24. Départ de Lille en cas de 1er ou 2e tour, à 19 h. 58 (train spécial) ; en cas de 3e tour à 22 h. 35 (train spécial).

Direction de Comines. — Par train n° 2464. Comines, départ 7 h. 39 ; Lille, arrivée, 8 h. 34. Départ de Lille après 1er ou 2e tour, à 19 h. 05 (train 2455).

Direction de Tourcoing. — Par trains n. 2502, 2512, 960, Tourcoing, départ, 5 h. 29, 7 h. 28, 7 h. 51 ; Lille, arrivée), 6 h. 16, 8 h. 00, 8 h. 28. Départ de Lille après 1er ou 2e tour à 18 h. 24, 19 h. 57 (trains 2545/2552) ; de Lille après 3e tour, à 23 h. 30 (train 2561).

Direction de Roubaix-Wattrelos-Ascq. — Par train 2021, quittant Tourcoing à 7 h. 45 pour arrivée à Lille à 8 h. 45. Départ de Lille après 1er ou 2e tour à 18 h. 14 (train 2615).

Direction de Fâches-Thumesnil. — Par train 2655 quittant Fresnin à 7 h. 27 et Ascq à 7 h. 45, pour arrivée à Lille à 7 h. 59. Départ de Lille après 1er ou 2e tour, à 19 h. 58 (train 2658).

Direction de Somain-Orchies-Orchies-Lille. — Par train n. 2465, Somain, départ, 6 h. 06 ; Lille, arrivée, 7 h. 55. Départ de Lille, après 1er ou 2e tour, à 19 h. 55 (train 2653/2762).

Direction de Don à Armentières. — Aller : Rejoindre train spécial à Armentières, à 7 h. 24, ou train ordinaire à Don, à 7 h. 13, ou tramway à Haubourdin.

Retour : Départ de Lille après 1er ou 2e tour, à 19 h. 56 (train spécial)).

L'affaire des licences du sucre pour Roubaix-Tourcoing

Les commentaires en Belgique

Cette affaire, dont nous avons parlé le 6, continue à susciter les commentaires dans la région et surtout en Belgique.

Elle a eu un écho particulier à Menin. Notre correspondant nous signale que, d'après certains bruits qui courent en ville, elle aurait fait des ramifications et l'on cite le nom d'une personne qui s'y trouverait mêlée.

Il en fut même question ces jours-ci au cours de la réunion d'une association locale, où une discussion aurait surgi entre certains membres. Nous devons cependant ajouter que la personne visée proteste de son innocence.

Nous n'en dirons pas davantage, voulant laisser à la justice le soin d'établir le bien-fondé de ces accusations ou la non-culpabilité de l'intéressé.

Une question de la « Libre Belgique »

Notre confrère la « Libre Belgique » reproduit les déclarations que nous a faites M. De Brabander, adjoint au maire de Roubaix, et pose les questions suivantes :

Si les faits se sont bien passés tels que les rapporte M. De Brabander, l'on se demandera, en lisant la première partie de sa déclaration, comment Van Hasebrouck pouvait offrir du sucre à l'adjoint de Roubaix s'il n'était en possession d'une licence qui lui permit d'en introduire en France. Or, au ministère du ravitaillement on ne lui en avoir accordé aucune ! Quid ? L'on ne peut que s'étonner aussi de ce que ce soit un Belge, habitant en Belgique, à Mouscron, qui soit mêlé à cette affaire de sucre en France. Comment s'expliquer cela sans que par association d'idées on ne retienne la circonstance que c'est en Belgique également que sont délivrées les licences de sucre ?

LE DIMANCHE du *JOURNAL DE ROUBAIX*

VOICI le sommaire de notre Supplément Hebdomadaire Illustré qui paraîtra dimanche :

PAGE I

Chronique de la Semaine.
Les inondations : La Seine déborde à Alfort. (Vue de la circulation en barquettes dans les rues. — Vue d'une rue de Châlons inondée.)
Notes gaies : Les inondations de Paris (S. Lep).
Echos. — Pensées et impressions.

PAGE II

LA GUERRE MONDIALE : L'expédition des Dardanelles, dans les Balkans.
Contes des tranchées : Gaz asphyxiants (Le B.).
Les hommes du jour : Le général Le Rond. (Portrait du général).

PAGE III

DANS LES PAYS ENVAHIS : L'occupation à Roubaix, Croix, Tourcoing et Lille.
Un avion anglais abattu par un taube à Lannoy.
La nouvelle cloche de l'église de Lannoy. (Vue de la cloche.)

PAGE IV

Conte du dimanche : Le Paysan, le Voleur et l'Ane (Henri Dagan).
L'Hiver (Louis Marsolleau).
Janvier (Louis Faran).
Sourires.
Le Jeu de Dames.
Conseils pratiques. — Recettes de cuisine.

LE NUMÉRO : DIX CENTIMES

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, VENDREDI 9 JANVIER :

Aujourd'hui, saint Julien ; demain, saint Guillaume.
Soleil : Lever, 7 h. 45 ; coucher, 16 h. 10.
Lune : Pleine lune du 5 ; dernier quartier, le 13.
Ecole nationale des Arts industriels : Bibliothèques ouvertes de 9 à 12 h. et de 14 à 20 h.

Les chefs de familles nombreuses ne sont rien Ils devraient être tout Ils manifesteront dimanche leur volonté d'être quelque chose

L'affiche par laquelle l'« Association des Familles nombreuses de Roubaix » convie les chefs de ces familles au grand meeting de protestation et de revendication de dimanche prochain, a causé en ville une forte impression.

La cause des familles nombreuses ne rencontre plus qu'ici à présent de contradiction de principe. Il faut qu'elle ne rencontre plus de contradiction dans notre législation et dans nos mœurs.

MM. Grousseau, député du Nord ; Antoine Rédier, l'un des chefs du mouvement de défense familiale, viendront dire, au cours de la grande réunion du « Café Pandore », rue Pauvrée, à 5 heures, les moyens à employer pour parvenir à ce résultat.

L'intérêt de la question, la personnalité des éminents orateurs feront de cette réunion un événement dans le mouvement social. Il consacrera l'union de tous les défenseurs de la Famille française et sera le gage des prochaines réalisations.

Au Ravitaillement

Tous les jours aux HALLES, vente libre de : Eau de Javelle et Brosses ; Bougies, de toutes grosseurs ; 6 fr. le kilo ; Beurre frais de Normandie, 15 fr. 80 le kil. ; Fromage de Hollande, 9 fr. le kil.

VIN ROUGE à 1 fr. 60 le litre (1 litre par personne)
Vendredi 9, de 8 à 11 h. : 6e jaunes et vertes ; de 2 à 4 h. : 5e jaunes et vertes.

POMMES DE TERRE, 0 fr. 30 le kilo
(3 kilos par personne)
Vendredi 9, de 8 à 11 h. : 4e jaunes et vertes (hanscrvies) ; de 2 à 4 h. : 5e jaunes et vertes.

LA DISTRIBUTION DU CHARBON
Ordre des inscriptions
5e secteur, vendredi 9, de 8 à 11 h. ; 6e secteur, de 14 à 17 h.
7e secteur, samedi 10, de 8 à 11 h. ; 8e secteur, de 14 à 17 h.

VENTE DE CHAUSSURES NATIONALES
18, rue des Fabricants
Vendredi 9 janvier, 3e secteur, cartes vertes.
Samedi 10, retardataires des 2e et 3e secteurs.
Le magasin de vente est ouvert tous les jours, le matin de 8 à 11 h., et le soir de 2 à 5 heures.
Se munir de sa carte de dentées.

LES ALLOCATIONS MILITAIRES. — Le paiement de l'allocation afférente à la période du 17 au 31 décembre, aura lieu salle du Gymnase, rue du Grand-Chemin, 8, dans l'ordre suivant :

Vendredi 9, de 8 à 10 h., 129.700 à 130.200 ; de 2 à 4 h., 130.201 à 130.356.

LA REORGANISATION DE LA SOCIETE DE SECOURS MUTUELS DES ANCIENS MILITAIRES. — La réunion mensuelle a lieu demain dimanche, 11 courant, de 10 heures à midi, pour la perception des cotisations et les nouvelles inscriptions, ainsi que la remise des cartes pour la pharmacie et du livret de sociétaire. Tous les sociétaires indistinctement sont priés de soumettre leur livret militaire à la commission de contrôle, même ceux l'ayant déjà soumis, et surtout les sociétaires l'ayant omis à l'assemblée du mois de décembre. Les membres de la commission administrative seront à la disposition des sociétaires pour tous renseignements.

L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE DES DECORES DE LA MEDAILLE MILITAIRE DE ROUBAIX ET DES COMMUNES AVOISINANTES. — C'est dimanche 11 janvier qu'aura lieu, au siège de la société, 2, rue du Grand-Chemin, l'assemblée générale des médaillés de Roubaix et des communes avoisinantes.

Cette société fondée avant la guerre réunit aujourd'hui un grand nombre d'adhérents qui comptent parmi les glorieux combattants de la Grande Guerre. Elle a pour but de grouper tous les décorés de la Médaille militaire de Roubaix et des communes avoisinantes en une société libre amicale et prévoyante, de resserrer entre eux les liens de camaraderie et de confraternité ; de leur procurer ainsi qu'aux membres de leurs familles le concours moral et matériel dont ils peuvent avoir besoin ; de les aider gratuitement ainsi que leurs veuves, à la recherche d'un emploi, d'alléger dans la mesure du possible les charges qui incombent à la famille d'un sociétaire mort d'un décès ; de verser immédiatement à ses héritiers une indemnité variable de 50 fr. à 500 francs ; d'une façon générale, de poursuivre par les moyens légaux, l'amélioration de la situation des médaillés militaires.

Les adhésions sont reçues au siège de la société, 2, rue du Grand-Chemin. Elles doivent être adressées à M. Huot, secrétaire général.

ECHO DE LA FETE DE LA POTENNERIE. — Le Comité de l'Union des Mutilés nous prie d'insérer :

Nous sommes heureux d'annoncer que la fête anniversaire de la délivrance de Roubaix a rapporté la somme de 1.131 fr. 30, produit des quêtes, vente de programmes et de chansons.

Nous adressons aux dévoués organisateurs, nos chaleureux remerciements et en particulier au président d'honneur, M. Videlaine, à qui nous devons toute notre reconnaissance pour le dévoué concours qu'il a apporté en cette circonstance.

SOCIETE DE GYMNASTIQUE « L'ANCIENNE ». — Au cours de leur dernière réunion, les membres votants de la société ont constitué comme suit le Comité pour l'année 1920 : vice-président d'honneur, M. G. Richardson ; président honoraire, M. E. Viton ; président, M. J. Desruelles ; directeur technique, M. J. Vroman ; vice-présidents, MM. L. Pollet et Léon Lernould ; membres conseillers, Albert Dubocage, G. Desquiens, L. Lemahieu ; secrétaire général, E. Dorchies ; secrétaire-adjoint, G. Debuigne ; trésorier, V. Magnier ; trésorier-adjoint, A. Bayart ; chef de la Préparation militaire, Em. Réquillart ; adjoint à la Préparation militaire, M. Gilman ; commissaire général, Castelain ; porte-drapeau, Vermeire ; commissaires, Vanherpe, Leman, Desbonnet, Gabreau et Vandevoorde ; moniteur-chef, G. Sandras ; moniteurs-adjoints, Vanhoëlle et Frémery.

ALLOCATIONS AUX REFUGIES. — Le paiement de la période du 24 novembre au 31 décembre aura lieu Grand'Rue, 21 bis : vendredi 9 janvier, de 14 à 16 h., n° 1 à 1.000 ; samedi 10, de 8 à 11 h., 1.001 à 1.600 ; de 14 à 16 h., pour tous les Belges.

Les personnes qui ne se présenteront pas aux jours et heures indiqués seront considérées comme renonçant aux secours.

HALLLE FLIPO : En vente Hollande, Chester, fromage genre Maroilles, Cantal, Port-Salut, 10 à 12 fr. le kg. Vin 2 fr. Mille kilos beurre frais chaque jour. 14 et 15 fr. Pain d'épices au miel 2,50 le kg. Biscuits 0.75. 41824d

VOL D'UNE BACHE. — Mercredi après-midi vers 4 h., une bâche de couleur marron, ayant comme dimension 8 mètres sur 5 et d'une valeur de 500 fr., fut volée à l'entrée de la rue Mimerel, sur un camion appartenant à M. Floris Marissal. C'est pendant l'absence du conducteur qui était allé mener son cheval chez le maréchal que ce rapt a été fait. Plainte a été portée entre les mains du commissaire du 2e arrondissement.

LITRES BLANCS à liqueurs repris à 0 fr. 80 : litres au Byrrh, repris à 0.60 ; litres à Dubonnet et Picon repris à 0.50. 140, Gde-Rue, Rx. 41444

MORT SUBITE. — Jeudi matin vers 5 h. 30, au tissage de MM. Lemaire et Bride, rue de la Mackellerie, un vieux tisserand, Pierre Vothy, 67 ans, demeurant rue de la Lys, s'est affaissé au moment où il allait se mettre au travail.

Relevé aussitôt par ses camarades, le malheureux ne donnait plus signe de vie. Le corps fut conduit à l'hôpital de la Fraternité. Cette mort est due à une congestion cérébrale.

LA CHICORÉE DU POILU donne des Bons-Primes de 1, 2 et 5 francs. 534-2

NOUVELLE ARME. — Notre police vient d'être dotée d'une arme nouvelle, arme peu meurtrière puisqu'elle est de bois. A l'instar de l'agent de la paix de Paris, nos agents ont à présent le fameux bâton de bois, si redouté de l'automobiliste épris de vitesse.

Nous souhaitons que ce bâton soit craint aussi de nos jeunes conducteurs qui, parfois, se croyant encore au front sous la mitraille, traversent nos rues à toute allure, sans songer aux accidents qu'ils peuvent provoquer et que chaque jour nous enregistrons.

Puisse cette mesure rendre sage l'automobiliste pour le grand bonheur des passants.

WATTRELOS

LA DISTRIBUTION DU GAZ RESTREINTE. — Vu la rareté du charbon, l'usine à gaz qui alimente Wattrelos vient de prendre des mesures pour ne répartir le gaz qu'avec parcimonie. Depuis déjà mardi, de 16 h. 30 à 7 h. 30, il est distribué avec une pression de 40 millimètres et pendant la journée avec 15 millimètres seulement de pression, afin de le maintenir dans les conduites. Cette façon de procéder permet un éclairage assez régulier, mais par contre, les particuliers qui emploient des moteurs à gaz, boulangers, fondeurs, etc., souffrent de cette situation, leur travail se faisant ordinairement pendant le jour. Espérons que la prochaine distribution de charbon en perspective mettra fin à tous ces ennuis.

PAIEMENT DE SECOURS AUX CHOMEURS ET RAPATRIES pour la période du 24 novembre au 31 décembre, Bureau des Secours, 47, rue Jean Jaurès, aux jours et heures que nous indiquons :

Vendredi 9, de 8 à 9 h., numéros 1 à 200 ; de 9 à 10 h., 201 à 400 ; de 10 à 11 h., 401 à 600 ; de 11 à 11 h. 30, 601 à 800 ; de 13 h. 30 à 14 h. 30, 801 à 1.000 ; de 14 h. 30 à 15 h. 30, 1.001 à 1.200 ; de 15 h. 30 à 16 h. 30, 1.201 à 1.400 ; de 16 h. 30 à 17 h., 1.401 à 1.500.

Samedi 10, de 8 à 9 h., 1.501 à 1.700 ; de 9 à 10 h., 1.701 à 1.900 ; de 10 à 11 h., 1.901 à 2.100 ; de 11 à 11 h. 30, 2.101 à 2.300 ; de 13 h. 30 à 14 h. 30, 2.301 à 2.500 ; de 14 h. 30 à 15 h. 30, 2.501 à 3.000 ; de 15 h. 30 à 16 h. 30, 3.001 à 3.200 ; de 16 h. 30 à 17 h., 3.301 à 3.500.

Les retardataires ne seront plus servis. Le paiement pour les rapatriés aura lieu samedi 10, de 10 à 11 h.

CHARBON (10e tour). — Inscription et vente de tickets de 8 à 11 h. et de 14 à 16 h., Bureau de l'Abattoir, dans l'ordre suivant :

1er Secteur, lundi 12 ; 2e, mardi 13 ; 3e, jeudi 15 ; 4e, vendredi 16 ; 5e, lundi 19 ; 6e, mardi 20 ; 7e, jeudi 22 ; 8e, vendredi 23 ; 9e, lundi 26 ; 10e, mardi 27 ; retardataires, mercredi 28. Prix : 100 kil. pour 11 fr. 50. 150 kil. pour 17 fr. 25 ; 100 k. de 1 à 4 personnes ; 150 kil. pour 5 personnes et plus.

LANNOY

LA COMMISSION ARBITRALE DES LOYERS. — Les maires des seize communes du canton de Lannoy, réunis sous la présidence de M. le Juge de paix, ont procédé à la nomination des membres de la Commission arbitrale des baux et loyers.

HEM

LE RENOUVELLEMENT DES CARTES DE CHARBON ET DE SUCRE se fera dans l'ordre suivant à la Mairie : vendredi 9 janvier, de 8 h. à 11 h. 30 : la Place, rue du Calvaire et Voisinage ; de 14 à 17 h. 30 : rues de la Vallée, du Voisinage, Civron, et du Rivage. Se munir du livret de famille et de la feuille de maison. Les cartes actuelles en cours sont annulées.

FLERS-BRECQ

UNE FABRIQUE DE GLACES DE SAINT-GOBAIN SERAIT PROCHAINEMENT CONSTRUITE PRES DU CANAL. — Nous apprenons que la Société anonyme des Glaces de St-Gobain (Aisne), aurait acheté un terrain non bâti, d'une contenance d'environ quinze hectares, situé entre le canal de Croix, la rue de Lille, à Flers, et l'avenue Hannart, à Wasquehal, en vue de la construction d'une fabrique de glaces.

Le Crime de la Rue de Cambrai à Tourcoing

LE MEURTRIER DÉFÉRÉ A COURTRAI

Nous avons donné, hier, tous les détails du crime commis par Emile Vandewaele sur sa femme, née Merchier, dont il vivait séparé depuis quelques semaines.

Le meurtrier, qui ignore toujours que sa femme est morte, a été déféré, jeudi matin, à Courtrai, pour être mis à la disposition de M. le juge d'instruction Vanovermeiren.

L'autopsie de la victime

Ainsi que nous l'avons dit, le cadavre de Mme Hortense Vandewaele a été transporté à l'hôpital civil aux fins d'autopsie. Cet examen médico-légal a été pratiqué jeudi matin par M. le docteur Julien, médecin légiste, qui a consigné ses constatations dans un rapport qu'il a ensuite adressé au Parquet de Lille. La balle, qui a pénétré dans la région frontale, au-dessus de l'arcade sourcilière gauche, s'était logée dans le cerveau. Après l'autopsie, le corps de la victime a été mis en bière et transporté à la maison du crime, 82, rue de Cambrai, sur la demande de la famille.

Vandewaele, qui est de nationalité belge, ne relève que de la justice de son pays. C'est pourquoi le Parquet de Lille, une fois l'instruction terminée sur place, se dessaisira du dossier en faveur du Parquet de Courtrai.

Nous avons dit que Vandewaele avait prétendu à sa femme avoir vu sortir quelqu'un de son domicile, mercredi matin, à son arrivée, rue de Cambrai. La famille nous prie de dire que personne n'est sorti de la maison à cette heure matinale, sinon la sœur de Mme Vandewaele, qui se rendait en course à Roubaix.

TOURCOING

AUJOURD'HUI, VENDREDI 9 JANVIER :

Service des dommages de guerre : Réception des dossiers à la Mairie : de 8 h. 30 à midi, numéros 15.676 à 15.750. Le bureau est fermé l'après-midi.

Paiement des allocations militaires, salle des fêtes des Hospices, rue d'Havré : Matin, de 9 à 11 heures, numéros 26.058 à 70.197 ; soir, de 2 à 4 heures, numéros 70.198 à 93.382.

LES FUNÉRAILLES de M. LOUIS BERNARD-FLIPO

En l'église Notre-Dame ont eu lieu jeudi matin, à dix heures et demie, les funérailles solennelles de M. Louis Bernard-Flipo, industriel, ancien président du Tribunal de commerce de Tourcoing, administrateur de la Banque de France.

La levée du corps a été faite au domicile du défunt par le clergé de la ville.

Dans la nombreuse assistance qui suivait la

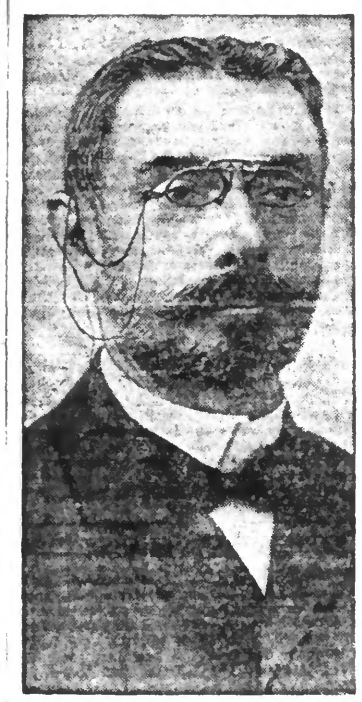

M. BERNARD-FLIPO

dépouille du regretté M. Bernard-Flipo, on remarquait toutes les notabilités du monde industriel et beaucoup de membres du clergé de la région.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Romain Duquennoy, président du Tribunal de commerce ; Buffaux, directeur de la succursale de la Banque de France ; Jules Joire, chevalier de Saint-Grégoire le Grand, ancien président du Tribunal ; Louis Lepoutre, président du Syndicat mixte et de la Société de secours des Maisons ouvrières ; Paul Lourez, chevalier de Saint-Grégoire le Grand ; Alphonse Motte, président général des Conférences ; Albert Tronteseaux, président du Conseil paroissial de Notre-Dame ; Arthur Noël, comptable de la maison Bernard-Flipo. Le deuil était conduit par les fils du défunt, MM. les abbés Charles et Joseph Bernard, ayant comme cérémoniaire Mgr Leclercq, doyen de Saint-Christophe, et M. le chanoine Fouilet. Derrière le char funèbre suivaient les membres du Tribunal de commerce de Tourcoing et de nombreuses délégations des œuvres dont faisait partie le défunt. L'absoute a été donnée par M. l'abbé Monquet, doyen. Après la cérémonie religieuse, MM. Romain Duquennoy, président du Tribunal de commerce, et M. Buffaux, directeur de la succursale de la Banque de France, ont fait l'éloge funèbre du défunt.

Après avoir exprimé l'impression ressentie par la mort de M. Bernard-Flipo, M. Romain Flipo a rendu hommage à sa mémoire. Pendant 16 ans, dont 4 ans de présidence, M. Louis Bernard a siégé au Tribunal : il apporta à ses fonctions un dévouement sans bornes, servi par une belle intelligence, un amour pas feint pour la justice, une ferme volonté de faire régner la loyauté dans les transactions commerciales, il laissera dans notre compagnie le souvenir d'un magistrat dont les successeurs seront toujours fiers de suivre l'exemple. M. Louis Bernard avait une haute idée du devoir civique, il estimait que l'homme se doit tout entier à la société et que ni ses goûts personnels ni ses intérêts particuliers ne doivent l'empêcher d'accepter les charges que l'intérêt public peut lui imposer. Bien que dépourvu de toute ambition, il eut le courage, le jour où ses amis l'en prièrent, de surmonter ses répugnances pour les discussions politiques et de se lancer dans la mêlée pour conquérir un poste dont sa modestie et ses qualités même semblaient l'écarter, c'est que les honneurs l'effrayaient mais non pas la perspective d'une lutte à engager pour le bien de son pays. M. Romain Duquennoy parla aussi de l'homme de conviction qui donna deux fils au bon Dieu.

Au nom du Conseil d'administration de la succursale de la Banque de France de Roubaix-Tourcoing, M. Bufaux exprima à son tour un témoignage de sincère affliction de la perte de M. Bernard-Flipo qui, pendant 20 ans, fut un collaborateur éclairé dans cette administration. Il avait succédé à M. François Masurel, démissionnaire pour raisons de santé.

Après avoir rappelé les services rendus par M. Bernard-Flipo au gouvernement de la Banque de France, il rendit hommage à ses brillantes qualités.

Le cortège s'est alors mis en marche vers le cimetière principal du Pont-de-Neuville où a eu lieu l'inhumation.

L'écoulement des eaux

LA CONSTRUCTION D'EGOUTS COLLECTEURS
— SUITE —

M. Dron, ancien maire, continue ainsi l'exposé de son intéressant projet concernant les améliorations à apporter dans les cours d'eaux souterrains :

Depuis quinze ans, nous nous sommes, d'ailleurs, efforcés de réaliser ce programme général et de grandes améliorations ont été apportées dans plusieurs quartiers sujets à des inondations périodiques.

Ainsi, un collecteur de 2 mq de section, construit entre la base de la rue des Plats (école communale), et la rue de la Potente, par les rues du Virolois et Bouvet, a amené un abaissement du niveau des eaux de plus de 1 mètre dans les aqueducs de la rue des Plats et de Collecteur.

Il en est de même pour le quartier du Pont Rompu où se collectent toutes les eaux des quartiers des rues de la Latte, de Menin et des Phalempins. Ces quartiers étaient à l'état de marécage après chaque orage ; les inondations ont complètement disparu depuis l'achèvement des travaux d'élargissement et d'approfondissement du ruisseau du Pont-Rompu, sur un kilomètre de longueur et la construction d'un collecteur de 2 mq de section se déversant dans ce ruisseau près de l'usine de MM. Tiberghien, boulevard Industriel.

Dans les quartiers de la Fin-de-la-Guerre et rues avoisinantes, les aqueducs n'ayant d'autres aboutissants que des fossés peu profonds ou servitudes particulières qui existaient rue de Roncq et près de la rue de Venise, étaient toujours complètement envasés. Les bonnes aboutissant même qu'avec sujé

rieur à celui de l'intrados de la voûte et refoulent dans les cheminées de regard, en sorte que l'écoulement des eaux usées ne pouvait s'y faire qu'en conduite forcée, ainsi que dans un syphon.

La pose de conduites en ciment de 0 m. 60 de diamètre dans l'une des chaussées du boulevard Industriel, de la rue de Venise au raidissement des Orions élargi et approfondi jusqu'au territoire de Neuville, n'a apporté qu'un remède provisoire à cet état de choses anormal, contraire à tout principe d'hydraulique et de salubrité. Il est évident que ce débouché de 0 m. 60 de diamètre ne représentant que 0 mq 28 de section, est complètement insuffisant et qu'un remède définitif s'impose d'urgence sur ce point.

La situation est aussi mauvaise au milieu de la rue Racine, vers le carrefour du boulevard Industriel, où il n'existe pas d'aqueduc et la ferme Mispelaere est inondée constamment. (A suivre).

UN ACCIDENT D'AUTOMOBILE BOULEVARD GAMBETTA. — Au cours de la soirée de jeudi, vers sept heures, M. César Semet, 57 ans, demeurant 8, rue du Canal, traversait le boulevard Gambetta, pour regagner son domicile, lorsqu'arrivé à hauteur de l'usine Mathon et Dubrulle, il fut renversé par l'automobile de M. Tiberghien, qui se dirigeait vers le château Vanoutryve.

Relevé par le chauffeur, M. Semet fut transporté dans un café voisin où il reçut les premiers soins de M. le docteur Deblock. Le praticien constata que la victime avait plusieurs côtes défoncées ; on redoute des lésions internes. Devant la gravité de l'état du blessé, il l'a fait transporter à l'hôpital dans la voiture d'ambulance.

M. Maréchal, commissaire de police de permanence, a ouvert une enquête.

HYMENEE ! — Trente-cinq mariages sont projetés pour demain samedi 10 janvier. M. Jules Brassart, adjoint au maire, se tiendra à la disposition des intéressés à partir de 9 h. 45.

LES SOINS MÉDICAUX AUX MALADES ET BLESSÉS DE GUERRE. — On nous prie d'insérer :

« Le Maire de la Ville de Tourcoing a l'honneur d'informer les anciens militaires ou marins, malades ou blessés de guerre, bénéficiant ou désirant bénéficier des soins gratuits prévus par la loi du 31 mars 1919, qu'ils peuvent réclamer leur inscription sur la liste officielle de Tourcoing.

La production du livret militaire et de l'une des pièces suivantes, sera exigée selon le cas : Certificat d'origine de blessure, ou titre de pension ou de gratification de réforme ; ou récépissé de demande de pension délivré par l'autorité militaire.

Une affiche explicative, placardée en ville, donne du reste tous renseignements utiles à ce sujet.

Les intéressés pourront se présenter au Bureau d'hygiène (Hôtel de Ville, salle des fêtes), savoir :

Ceux dont le nom commence par l'une des lettres A, B, C : le lundi 12 janvier 1920.

Lettre D : le mardi 13 ; — lettres E à L : le mercredi 14 ; — lettres M à P : le jeudi 15 ; — lettres Q à T : le vendredi 16 ; — lettres U à Z : le samedi 17 janvier 1920.

L'ACCIDENT D'AUTOMOBILE DE LA CROIX-ROUGE. — Nous avons signalé hier l'accident d'automobile dont a été victime M. J.-B. Deinhave. Celui-ci se trouve toujours dans un état qui ne laisse pas d'inquiéter son entourage. Le docteur Debuchy qui lui continue ses soins ne peut se prononcer sur les conséquences des blessures.

De son côté, M. Gabillaud, commissaire de police du 3e arrondissement, a continué dans la journée de jeudi à entendre quelques témoins de l'accident.

BLESSÉ A LA JAMBE. — Chez M. J.-B. Dumortier, rue de l'Amiral-Courbet, un bobineur, M. Gustave Liebrecht, 20 ans, demeurant 24, rue de Mouvaux, s'est blessé la jambe gauche en heurtant une barre de fer. M. le docteur Huriez a conclu à un repos de vingt jours.

SOUS LA ROUE DU CHARIOT. — A la filature de MM. Paul Jongiez et fils, rue de la Blanche-Porte, un bâcleur, M. Jules Dujardin, 17 ans, demeurant 78, rue de Béthune, a eu la main droite écrasée sous la roue du chariot, en nettoyant le rencheux. Il en est résulté une section par écrasement de l'extrémité du médius, avec arrachement de l'ongle. M. le docteur Desurmont lui a prescrit un repos de trente jours.

CHANGEMENT D'ADRESSE. — A partir du 11 janvier, le Cabinet du Docteur Favier (actuellement 22, rue Sainte-Barbe) sera transféré 25, rue de Gand, Tourcoing. 41752

UNE SERVANTE INDELICATE. — M. Galon, commissaire de police du 1er arrondissement, a mis en état d'arrestation une jeune servante, Georgette Lannoy, 17 ans, inculpée de vol de bijoux, chaînes en argent et une montre en titre, au préjudice de son patron, M. Désiré Parsy, rue du Tilleul. Georgette Lannoy sera déférée au Parquet.

UNE DEMI-LUNE SUR LE PIED. — Au peignage de MM. Lamon et fils, rue du Sentier, un débourreur, M. Camille Tmeuw, 31 ans, domicilié rue du Dronckaert, à Roncq, démontait une carde, quand une demi-lune lui tomba sur le pied droit. M. le docteur Béal a constaté une plaie contuse au gros orteil, qui nécessitera un repos de vingt jours.

UNE CHUTE SUR LE VERGLAS. — Un ouvrier, M. Jules Silence, 69 ans, demeurant rue Buffon, 22, se rendait à son travail, jeudi matin, vers onze heures et demie, quand, arrivé rue de la Belle-Vue, il glissa sur le verglas et tomba sur la chaussée. Néanmoins, il continua son chemin, mais, arrivé près de l'Hôtel de Ville, il fut impossible de marcher. M. Silence a été recueilli au poste de police, où sa famille est allée le chercher peu après, pour le conduire en voiture à son domicile.

LE LINGE est hors de prix, c'est pourquoi il ne faut pas le détériorer en employant des lessives quelconques. Le SAOL LESSIVE n'a pas ce gros inconvénient. Cet excellent produit est vendu 0.45 dans toutes les épiceries. 452

ÉCLAIREZ, S. V. P. — La police a relevé des contraventions pour défaut d'éclairage à leur auto et vélo, à la charge de M. Antoine Thibeau, industriel à Roubaix ; MM. Jules Vandenabeele, métallurgiste à Roncq ; Joseph Caristory, rue de Roncq, à Tourcoing ; Urbain Maertens, domicilié à Mouscron, 101, rue du Ronteiet.

MOUVAUX

MEDAILLE DE LA VICTOIRE. — Les anciens combattants de la commune qui désirent la recevoir peuvent retirer une formule de demande à la Mairie (rez-de-chaussée, à droite).

Le Grand Hebdomadaire Illustré de la Région du Nord

Le prochain numéro du « Grand Hebdomadaire Illustré » sera, en grande partie, consacré à la reproduction de photographies inédites et des plus curieuses, sur la terrible explosion des Dix-Huit Ponts, dont le quatrième anniversaire tombe le 11 janvier prochain.

A signaler également les portraits des huit candidats républicains à l'élection sénatoriale du Nord, des documents sur les inondations de la Seine, etc..

Demander le « Grand Hebdomadaire Illustré » à tous les porteurs de journaux. Le numéro, 0 fr. 20.

LILLE

ECOLE DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES. — Conférence de M. l'abbé Thellier de Poncheville. — La série des conférences organisées par l'Ecole des Sciences sociales et politiques de l'Université Catholique de Lille a commencé h